

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT**N ° 6258**

présenté par

M. Kasbarian, M. Travert, Mme Mauborgne, Mme Brulebois, M. Lejeune, M. Lioger, M. Anato,
Mme Faure-Muntian, M. Terlier, M. Perea et Mme Petel

ARTICLE 38

Supprimer l'alinéa 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les compagnies aériennes françaises compensent déjà depuis 2012, leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) des vols intra-communautaires (incluant les vols intérieurs entre deux aéroports situés sur le territoire d'un même Etat membre) dans le cadre du système ETS européen de quotas d'émissions instauré par la directive 2003/87/CE du Parlement et du Conseil du 13 octobre 2003 établissant un système d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre dans l'Union et modifiant la directive 96/61/CE du Conseil.

Parallèlement, pour les vols internationaux, un système de compensation a été mis en place par l'OACI à travers le programme CORSIA (Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation) qui instaure une obligation à partir de 2021 pour les compagnies aériennes des Etats participants, de compenser toute croissance des émissions de GES des vols internationaux (notamment ceux au départ du territoire de l'Union européenne vers les pays tiers) au-delà du niveau d'une année de référence (l'année 2019). Dans le cadre de ce système, l'OACI a établi des critères exigeants relatifs aux crédits carbone qui seront éligibles aux compensations CORSIA. Ces crédits seront issus de projets porteurs d'un des labels les plus développés au niveau international et les plus exigeants (tels Gold Standard ou VCS).

La disponibilité de crédits carbone issus de projets de séquestration dans des puits carbone menés sur le territoire français est à ce jour très limitée ; aucun ne bénéficie d'un des labels sélectionnés par l'OACI. La contrainte de privilégier ce type de projets risque de se heurter rapidement à une limite de disponibilité la rendant inopérante et coûteuse.